



- INFO

N° 11 – 2e semestre 2007 – Journal de l'a.i.s.b.l. **ACCOMPAGNER** et de l'a.s.b.l. « **Les Amis d'Accompagner** »
Bureau de dépôt 1080 Bruxelles - Editeur responsable : Guy Leroy, rue des Braves 21, 1081 Bruxelles



Editorial

Témoignage : Un pas vers l'autonomie

La vie d'Accompagner au fil des jours !

Accompagnement au C.P.A.S., droits et devoirs

En vue d'un éventuel partenariat

Concert VoKem

Editorial

As-tu fait ta b.a.* aujourd'hui ? Un accompagnement sur le terrain n'est pas qu'une b.a., c'est aussi un acte de générosité qui s'inscrit dans un projet plus vaste. Notre association lutte, à sa façon, contre la pauvreté et la précarité dans notre pays. Nous espérons qu'en lisant l'article de Gérard W. vous comprendrez davantage nos objectifs.

La vie d'Accompagner est aussi marquée par des arrivées et des départs. Dernièrement, nous avons vécu le départ professionnel de Sandrine et les départs pour le Ciel de certains de nos bénévoles. Parmi les arrivants, nous avons accueilli de nouveaux bénévoles ainsi que de nouvelles associations intéressées par notre partenariat.

Il est bien trop tôt pour vous présenter nos vœux, alors faites nous le plaisir de nous rejoindre au concert donné par les choristes de l'ensemble VoKem. Nous vous témoignerons alors de vive voix notre reconnaissance.

P. Guy

* Bonne action.

Témoignage

Un pas vers l'autonomie

Iv. est une jeune dame africaine abandonnée par son mari, un européen qu'elle a rencontré en Afrique. Elle ne parle qu'un anglais médiocre. Le CPAS a subordonné l'octroi d'un revenu d'intégration sociale à son inscription à des cours de langue française. Dans son désarroi, une amie l'a orientée vers notre association.

Ma mission consiste à l'accompagner à la cellule de l'emploi d'Anderlecht qui organise des cours de français pour des immigrés. Iv. est une femme assez ouverte mais je la sens stressée comme si elle allait passer un examen. J'essaie de la mettre en confiance mais la mise en relation est difficile vu les difficultés que nous avons à nous comprendre. A la cellule de l'emploi nous rencontrons un employé aimable, très patient parlant anglais. Malheureusement, il ne peut l'aider, car les cours ont débuté il y a un mois et comme ses connaissances du français sont nulles, elle ne pourrait rattraper. J'insiste auprès de l'employé afin de trouver une solution. Il téléphone à l'association « Parler et Ecrire » et, sur son insistance, un rendez-vous est pris pour le lendemain. Le bureau de cette asbl se trouve à proximité.

A la sortie Iv. paraît plus détendue et, toute souriante, me remercie pour mon aide. Je propose de l'accompagner le lendemain mais elle me répond qu'elle croit pouvoir faire la démarche seule. Quant à moi, je me sens rempli d'une paix joyeuse. Certes la situation n'est pas encore réglée, mais Iv. a fait un premier pas dans la prise en main de son problème, et c'est le but que nous poursuivons.

Un bénévole.

La vie d'*Accompagner* au fil des jours !



Au revoir et merci Sandrine ! (re)Bonjour Sophie !

Longtemps hésitante, elle l'a décidé. Sandrine nous a dit au revoir, après plus de trois ans de service à notre cause. Sa petite fille et son éloignement de Bruxelles ont eu raison de son attachement à notre projet. Nous ne vibrerons donc plus à son enthousiasme communicatif ni à son jusqu'aboutisme dans la défense de nos bénéficiaires. Merci et bon vent Sandrine ! Et ... bonne chance à Sophie qui continue sur sa belle lancée : investissement et bonne humeur sont les nouvelles marques de fabrique !



Une équipe céleste !

En peu de temps, trois de nos bénévoles nous ont quittés pour rejoindre le Seigneur : Louis Sallets, ex-membre de notre Comité de gestion, Marie-Louise Guillaume et Renée Parmentier, bénévoles priantes. Nous nous souvenons d'eux avec beaucoup d'amitié.

Tous trois ont cru en la puissance de l'écoute et de la proximité pour aider un être humain à se remettre debout. Tous trois ont donné le meilleur d'eux-mêmes, dans la discrétion et la simplicité.

Merci, Louis, Marie-Louise, Renée ! Vous êtes notre équipe céleste. Poursuivez votre belle mission !



Un beau service

Il y a deux petites abeilles à qui il faut rendre justice à *Accompagner*. Si chaque lundi, quand on entre dans la pièce principale d'*Accompagner*, il s'en échappe une fraîche odeur de pin, c'est grâce à elles, nos deux petits abeilles du samedi précédent.

En effet, chaque fin de semaine, Aldina d.S. nettoie à fond tous les bureaux. Et si elle n'est pas disponible ce jour-là, c'est Rose M. qui la remplace avec le même enthousiasme et la même application. C'est ainsi que vous serez agréablement accueillis dans des bureaux tout pimpants.

Qu'elles soient chaleureusement remerciées pour ce service anonyme mais combien indispensable.

Si vous voulez savoir qui sont Aldina et Rose demandez-le aux jeunes mariés.



La banque *Belgolaise*, du groupe FORTIS, a également décidé de soutenir le projet *Accompagner* en lui fournissant du matériel informatique.



Soutiens financiers

A l'occasion de sa campagne de collecte de fonds durant l'Avent 2007, l'Action Vivre Ensemble a décidé de soutenir *Accompagner*.

Nous vous invitons à lire la Gazette de l'Avent ou à consulter le site internet de « Vivre Ensemble » à l'adresse suivante :

<http://www.entraide.be/index.php?id=95>

Comment nous aider ?

En versant un don au compte 310-0359339-40 de la « Société de Saint-Vincent de Paul », avenue Rogier 45, 1030 Bruxelles, et en n'oubliant pas d'indiquer dans la zone communication « **POUR ACCOMPAGNER 42** ». La « Société de Saint-Vincent de Paul », à laquelle nous sommes affiliés, vous délivrera une attestation fiscale pour tout don supérieur ou égal à 30 EUR.

Accompagnement au C.P.A.S., droits et devoirs

Nos missions de bénévoles nous conduisent inmanquablement à « accompagner » des personnes dans le dédale des démarches administratives auprès de CPAS.

Tôt le matin, parce que sans dossier ouvert ni rendez-vous, nous faisons la file, parfois dans le froid et sous la pluie, pour nous inscrire au secrétariat : premier arrivé premier servi. Si le dossier est ouvert, un rendez-vous est donné un jour à une heure précise. Ce qui se révèle aussi une épreuve pour des personnes en difficultés, peu habituées à la pratique de l'agenda et aux aléas des déplacements.

Comme bénévole nous savons que là commence le parcours du combattant pour les personnes accompagnées qui désirent un RIS (Revenu d'Intégration Sociale), l'accès à la carte médicale (qui permet de bénéficier de médicaments et de soins gratuits), la possibilité de s'inscrire dans une mutuelle, le soutien aux démarches pour un logement et la garantie du CPAS. Pour certains en quête de régularisation, c'est une annexe 35 qu'il faut obtenir, sésame pour entrer dans le système d'aide sociale.

Chacune de ces démarches suppose formulaires et dates butoir pour accéder à ces droits. C'est bien de cela dont il s'agit. Toutes ces démarches visent à rendre aux personnes accompagnées la possibilité de jouir des **droits** auxquelles elles peuvent prétendre.

Comme bénévole nous touchons là des situations de «pauvreté» matérielle mais aussi morale et psychologique pour ceux qui n'ont pas accès à ces droits alors que ceux-ci offrent un minimum de sécurité dans une société où règne la précarité.

L'on comprend bien à ce moment la phrase de Gandhi citée dans le dernier numéro de la revue de la Société

Exemple de demande d'accompagnement adressée par un C.P.A.S. à *Accompagner* :

Service Social Koekelberg

*Madame,
Nous vous envoyons M. F. J. Monsieur doit comparaître le 20/6 à l'audience auprès du Juge de Paix de J. pour une dette envers Coditel. Monsieur ne se sent pas les moyens de s'y présenter seul et vous expliquera sa situation.*

Une proposition de remboursement par petites mensualités pourrait être proposée au Juge lors de l'audience. En ce qui nous concerne, une demande d'aide est en cours. Pourrez-vous l'accompagner mercredi 20/6 ? Déjà nous nous en remercions.

Mme M. V. Assistante sociale

Saint Vincent de Paul : « la pauvreté est la pire forme de violence ». Le philosophe et sociologue allemand, Axel Honneth parle de «lutte pour la reconnaissance» laquelle se trouve menacée dans cette société qu'il qualifie de «Société du mépris». Selon lui, «c'est parce qu'un individu est reconnu comme

sujet porteur de droits qu'il peut envisager ses actes comme une manifestation, respectée par tous de sa propre autonomie, et ainsi parvenir au respect de soi ».

Là est la mission d'*Accompagner* : mettre les personnes en situation de défendre leurs droits en les aidant à s'y retrouver dans des démarches incroyablement difficiles tant les délais et les échéances sont multiples. Notre engagement de bénévole nous place de fait dans une relation de « partenariat » avec le CPAS. Notre apport consiste en une intervention préalable et essentielle grâce à notre coordinatrice sociale qui a préparé cette rencontre pour en faire une « mission » confiée au bénévole. Il est évident que la bonne volonté, souvent remarquable (cf l'encart ci-contre), de l'assistant(e) social(e) du CPAS, notre interlocuteur(trice), peut se heurter aux peurs paralysantes des bénéficiaires ou à des obligations légales et administratives à respecter qui peuvent être autant de limites à son action.

Notre rôle de bénévole est essentiel lorsqu'il peut être médiateur entre assistant(e) social (e) qui applique les règles et les personnes accompagnées qui ne connaissent pas ou ne comprennent pas les règles mais les découvrent après parfois des attentes interminables et stériles.

Le bénévole est à la fois témoin et facilitateur de la rencontre entre deux univers de personnes qui parfois ont du mal à se comprendre tellement notre monde lé-

galiste et administratif est compliqué. A tel point, que les personnes que nous accompagnons n'ont pas toujours conscience de l'importance de leurs documents.

Par son action, le bénévole peut contribuer à soutenir ceux qu'il « accompagne » et les mener à trouver eux-mêmes une issue favorable à leur dossier qui est une clef essentielle de leur **réinsertion sociale** et les rendre ainsi aptes à assumer leurs **devoirs, leurs responsabilités**, au sein de la société.

Gérard W.

En vue d'un éventuel partenariat, nous avons rencontré :

« **Porte Ouverte** ».

Rue du Boulet 30
1000 BRUXELLES

La Porte Ouverte est une maison d'accueil pour femmes avec ou sans enfants. Un accueil, l'hébergement, un accompagnement social et psychologique sont proposés à ces personnes en vue de leur réinsertion à court ou moyen terme.

« **Habitat Accompagné** »

de l'Armée du Salut
Rue de l'Eglise Sainte Anne 102
1081 Koekelbeg



Le Centre d'Habitat Accompagné se situe dans le secteur des sans-abri et a comme objectif d'offrir un soutien matériel et psycho-social aux personnes qui ne vivraient pas leur autonomie sans cet appui.



Les Choristes de l'ensemble **VoKem**
chantent pour **ACCOMPAGNER**
le dimanche 9 décembre 2007

à 15h en l'église de la Madeleine
(Gare Centrale). P.A.F. 10 €

Lors du concert en l'église de la Madeleine,
le chœur de l'ensemble VoKem
sera accompagné par orgue et trompettes.

VoKem, nom utilisé pour vocal et Voorkempen, est né en 1994 dans la maison du directeur de l'époque Jos Peeters, avec Jan Van Emelen et Huub Beckers. L'idée était, et est toujours, de rassembler des personnes de Voorkempen ayant une prédilection pour la musique de chœurs. En 1997, Jef Brackmans prenait le flambeau du dirigeant Jos Peeters.

Lauréat de l'Institut Lemmens, **Jef Brackmans** partage son temps entre la conservation et la revalorisation du patrimoine des orgues en Flandre. A côté de ces occupations, il trouve le temps de rester actif dans la vie chorale: comme membre du Conseil d'Administration "Koor en Stem" d'Antwerpen et comme dirigeant de VoKem.

Si vous souhaitez avoir des places réservées et numérotées, **remplissez** le bulletin ci-joint, **faites le paiement** correspondant au compte 114-2609545-82 des « Amis d'Accompagner » à Koekelberg **avant le 26 novembre 2007 et renvoyez nous** au plus vite ce bulletin de réservation ou envoyez nous un e-mail à l'adresse bruxelles@accompagner.be.

Accompagner a.i.s.b.l.
Les Amis d'Accompagner asbl

Siège social
Rue des Braves 21 – 1081 Bruxelles
Fax 02.410.30.73
Internet www.accompagner.be

N.N. 474.160.150
N.N. 879.434.959

Accueil et correspondance
rue Félix Vande Sande 40 – 1081 Bruxelles
Tél. 02.411.87.54 Fax 02.411.54.51
E-MAIL bruxelles@accompagner.be

Compte bancaire des Amis d'Accompagner 114-2609545-82 – 1081 Bruxelles